



SNUipp-FSU 58
Bourse du travail
58000 NEVERS

Nevers, le 24 novembre 2016

à M. l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de la Nièvre

Objet : Livret scolaire unique (LSUN)

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors du dernier comité technique académique les délégués de la FSU ont longuement échangé avec Madame la Rectrice sur la question du Livret scolaire unique. Elle a reconnu un accroissement de la charge de travail des enseignants liée à la mise en place du LSUN. De plus, lors d'une rencontre avec le directeur du cabinet du Ministère, celui-ci a précisé qu' « aucune obligation d'utilisation jusqu'à fin décembre » ne pouvait être imposée.

Pour le SNUipp-FSU 58, il est souhaitable de laisser du temps aux équipes enseignantes. Les questions de confidentialité et de sécurisation des données nous interrogent. Aussi, les dysfonctionnements, le caractère évolutif de l'outil et sa non-compatibilité avec des outils déjà utilisés par les enseignants nécessitent-ils plus d'information et de formation à destination de nos collègues.

Nous vous demandons donc de bien vouloir dégager du temps de formation et d'information dédié à l'appropriation de cet outil pour toutes les équipes. Ce temps ne peut en aucun cas trouver sa place au sein des 108h déjà plus que débordantes.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Alexandre Piquois et Coralyse Mazzotti

Secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 58